

### EDITORIAL DU MAIRE :

Voici la rentrée 2018 effective. Le nombre de jeunes germinoises qui vont se rendre à l'école cette semaine est stable. C'est aussi la rentrée pour Garlonn Jaffrenou, directrice de l'école qui revient après un break de quelques semaines pour maternité. Les 6 classes auront un effectif de 22-25 élèves. Ceux-ci vont pouvoir découvrir la classe de motricité, nouvel équipement promis de puis longtemps.

Ce bâtiment, réalisé rapidement grâce au choix du préfabriqué, répond aux attentes en matière d'activité sportive pour l'école.

Une nouvelle organisation est mise en place cette année, qui voit la mise en œuvre des TAP le vendredi AM. Ce choix motivé par la plus grande facilité d'organisation notamment (temps effectifs d'activités mieux maîtrisés), a demandé une réorganisation des temps de travail des agents. L'ensemble du personnel affecté à l'école est mobilisé durant ces vendredi AM pour satisfaire au mieux les enfants.

Le personnel communal évolue. Je salue et remercie Mme Yvette Rochelle, qui au service des enfants et parents germinoises depuis de si nombreuses années, prend une retraite ô combien méritée.

Au total ce sont 7 personnes avec des horaires variables qui vont intervenir dans l'enceinte de l'école : ATSEM, Garderie, TAP, ménage, les tâches sont nombreuses. Le budget consacré à la rémunération de ces personnes est donc conséquent (≈25% du budget communal).

Les efforts en matière d'investissements consacrés à l'enfance en général est aussi important: La motricité en 2017, la garderie bientôt, la cantine finalement peut être moins urgente, puisque le fonctionnement actuel en 2 services donne satisfaction.

Ces impératifs sont conséquents à l'accueil prochain de nouvelles populations qui vont remplir le lotissement. L'ensemble des lots est aujourd'hui vendus ou réservés. Ce sont donc trente nouvelles familles qui arriveront entre 2018 et 2020.

Il est donc bien temps de réfléchir à la Garderie, dont les effectifs ne cessent de croître. L'arrivée de nouveaux enfants en âge scolaire exige une réalisation rapide d'une nouvelle garderie. C'est là le chantier qui attend votre équipe municipale durant cette fin d'année.

Enfin, rentrée égale forum des associations : A ne pas oublier ce vendredi 8 Septembre.

Philippe Monnerie, Maire

### ÉTAT CIVIL

#### NAISSANCE

Elliot, Marcel, Michel PÉRIER  
Né le 03 juillet 2017 à Rennes  
Jérémy, Lorenzo, Valentin PÉRRALD  
Né le 24 juillet 2017 à Rennes  
Anatole, Elikia NEAU  
Né le 07 août 2017 à Saint-Grégoire  
Maximilien, Marie, Gabriel, Jean-Baptiste TESSON  
Né le 17 août 2017 à Rennes



**Avertissement:** tout parent ne souhaitant pas voir figurer dans l'état civil de l'Echo la naissance de son enfant ou le décès d'un proche et tout couple ne désirant pas voir publier l'avis de mariage est prié d'avertir la Mairie: [mairie@stgi.fr](mailto:mairie@stgi.fr)



### Expositions

Horaires: Samedi 14h à 19h  
Dimanche 10h à 12h - 15h à 18h

Service culture du Val d'Ille : 02 99 69 58 94  
[artsdille.valdille-aubigne.fr](http://artsdille.valdille-aubigne.fr)



### Du 2 septembre au 1er octobre - Marie BUARD

« Révéler l'étoffe des choses à l'encre cyanotype »

L'image est une sorte de double qui résonne comme un écho, qui renvoie comme des choses de soi, des autres, de la matière, de l'environnement et de la nature. Elle est révélateur et fixateur du manifesté et du non manifesté. Marie Buard explore par la pratique du cyanotype des formes qui prennent vie. Elle essaie de toucher l'instant, de laisser aller ce qui vient dans l'expérimentation. Elle laisse une magie s'opérer. Le mot image ne serait-il pas l'anagramme du mot magie ?



Le cyanotype est un procédé photographique monochrome négatif ancien, par le biais duquel on obtient un tirage photographique bleu cyan. Cette technique a été mise au point en 1842 par le scientifique et astronome anglais John Frederick William Herschel.

- Vernissage le samedi 02 septembre vers 18h  
- Deux Ateliers cyanotype de 15h à 17h30 le samedi 30 septembre et le dimanche 1er octobre. Inscriptions auprès du service culture du Val d'Ille-Aubigné :

[artsdille.valdille-aubigne.fr](http://artsdille.valdille-aubigne.fr)

site : <http://mariebuard005.wixsite.com/cyanotopie>

<http://mariebuard.wix.com/imagiere-chercheuse>

### Du 7 au 29 octobre - Luc LEGUÉRINEL

Dates et horaires d'ouverture de la galerie en dehors des jours obligatoires du we: mercredi 12h30 - 18h30

"Art & Nature / Portraits de plage"

"Plasticien & éco-concepteur d'Ille-et-Vilaine, Luc Leguérinel poursuit

un travail de recherche sur des thématiques ayant toutes pour dénominateur commun, la Nature. Land Art, Art environnemental, Récup'Art. Joueur de Nature, cet artiste crée et immortalise le long des chemins, des installations, souvent sans outils ni produits manufacturés. Si l'esthétique de l'œuvre et de l'image comptent toujours, son travail se veut aussi engagé sur des questions de protection de l'environnement: « Le projet 'Portraits de plage', mené avec le public scolaire du village s'attachera à illustrer la pollution par les déchets plastiques, largement emprisonnés dans les laisses de mer. Existe-t-il une typologie de cette pollution entre les plages de la Manche, de l'Atlantique ou de la Méditerranée ? Un travail socio-rudologique & écolo-esthétique-humoristique ! »

- vernissage expo 'Art & Nature' en continu le week-end des 14 & 15 octobre

- finissage projet 'portraits de plage' et goûter le dimanche 22 octobre à 16h

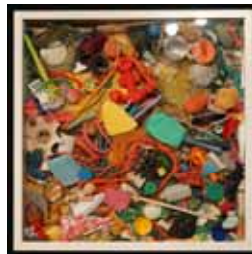
- balade Land Art & photo au domaine de Boulet à Feins : mercredi 25 octobre de 14h-17h + goûter bio

Inscriptions auprès du service culture Val d'Ille-Aubigné :

[artsdille.valdille-aubigne.fr](http://artsdille.valdille-aubigne.fr)

site : <https://lucleguerinel35.wixsite.com/landart>

Crédits : visuel projet 'Portraits de plage': tableau-déchets01"



# PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2017

(compte rendu complet affiché sur le panneau extérieur de la Mairie et disponible sur [www.stgi.fr](http://www.stgi.fr))

## APPROBATION COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 14 JUIN 2017

Le compte-rendu de la précédente réunion de Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

## ECOLE COMMUNALE

### SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE - ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de subvention de Madame la Directrice de l'école communale pour un voyage scolaire à Paris durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Ce voyage concernerait les CE2, CM1 et Cm2 soit 54 élèves pour un budget hors transport estimé à 9 700 €. L'équipe scolaire envisage d'organiser ce type de voyage sur un cycle de 3 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCORDE** à l'école communale une subvention de 3 000 € pour la réalisation de son voyage scolaire 2018 à Paris ; **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour procéder au versement de cette subvention à la coopérative scolaire ; **PRECISE** que sera étudiée lors d'une prochaine réunion de Conseil Municipal l'instauration d'une aide d'action sociale aux familles ne pouvant supporter l'intégralité du reste à charge. Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2017.

### ORGANISATION SCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

#### PERSONNEL COMMUNAL

Dans le cadre du plan de retour à l'emploi des personnes en difficultés particulières d'accès au marché du travail, l'Etat a lancé une nouvelle programmation des contrats aidés (contrat Unique d'Insertion et Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **DECIDE** de créer un poste à temps non complet (21.79/35) « agent périscolaire et d'entretien des locaux » pour un contrat de 1 an renouvelable; l'agent pouvant être en poste deux années maximum. **DECIDE** de créer un poste à temps non complet (23.34/35) «agent périscolaire et d'entretien des locaux » pour un contrat de 1 an renouvelable; l'agent pouvant être en poste deux années maximum. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions qui seront conclues entre le Pôle Emploi chargé du pilotage du contrat et la Commune. Ces conventions définissent le projet professionnel de l'agent dans le cadre de son parcours d'insertion, fixe les conditions d'accompagnement dans l'emploi du bénéficiaire, les actions de formation et de validation des acquis de l'expérience et le montant de l'aide de l'Etat. **AUTORISE** Monsieur le Maire à recruter des agents sur les postes ainsi créés.

### TARIFS CANTINE – GARDERIE PERISCOLAIRE

#### ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018

**Considérant** l'analyse financière du service cantine pour l'année 2016 laissant apparaître un déficit d'un montant de 66 441.41 € représentant 77% de la capacité d'autofinancement de la commune; **Considérant** l'analyse financière du service garderie pour l'année 2016 laissant apparaître un déficit d'un montant de 10 733.00 € représentant 12 % de la capacité d'autofinancement de la commune;

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **FIXE** comme suit les prix du repas de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2017/2018 :

TARIFS CANTINE	2.80 €	3.00 €	3.20 €	3.60 €	3.90 €	4.20 €
TRANCHE DE QUOTIENT FAMILIAL	QF ≤ 600	601 ≤ QF ≤ 750	751 ≤ QF < 900	901 ≤ QF ≤ 1 200	1 201 ≤ QF ≤ 2 500	QF >2 500 et Hors commune

#### PRECISE QUE :

- la non communication du Quotient Familial entraîne de facto l'application du tarif de la dernière tranche ;
- le prix du repas sans inscription ou ayant fait l'objet d'une inscription après le jeudi de la semaine précédente est majoré de 50% ;
- un repas non annulé le jeudi de la semaine précédente est facturé sauf conditions exceptionnelles (absence à l'école pour maladie, instituteur malade...);
- les repas devront faire l'objet d'une confirmation d'inscription lors d'un mouvement de grève à l'école. En l'absence de confirmation d'inscription, le prix du repas est majoré de 50 %.

**FIXE** comme suit les tarifs garderie scolaire pour l'année scolaire 2017/2018 :

- 1.40 € le matin ;
- 1.70 € à partir de 16h45 ;
- Dépassement des horaires : 15.00 € s'ajoutant au tarif de base.
- Gratuit de 16h15 à 16h45 le lundi, mardi et jeudi de 12h30 à 13h00 le mercredi de 13h45 à 14h00 le vendredi

### TEMPS D'ACTIVITE PERISCOLAIRE—ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018

Madame la 3<sup>ème</sup> Adjoint et Madame la Conseillère Municipale déléguée « TAP » présente les travaux de la réunion du 03 juillet avec les AT-SEM.

**Considérant** l'analyse financière de ce service; **Considérant** la nécessité de prendre en compte la suppression de la participation du Conseil Départemental ; **Considérant** le souhait de maintenir des activités variées faisant appel à des compétences externe notamment l'intervention de 2 animateurs de l'Office des Sports du Val d'Ille-Aubigné;

Après délibération, le Conseil Municipal, par vote à main levée avec 12 voix Pour et 1 Abstention, **FIXE** pour les TAP, à compter de l'année scolaire 2017/2018, les tarifs suivants par période (de vacances à vacances) et par famille :

- 6.00 euros pour 1 enfant inscrit ;
- 9.00 euros pour 2 enfants inscrits ;
- 12.00 euros pour 3 enfants inscrits.

**RAPPEL** que le Conseil Municipal a fixé par délibération n°2017/07 une majoration de 50% du tarif pour la période concernée lorsque la demande d'inscription(s) est réceptionnée hors délai en Mairie.

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU POTABLE

#### DEFENSE INCENDIE

Monsieur le Maire rappelle qu'avant le renforcement du réseau potable, la défense incendie ne pouvait être assurée par des poteaux obligeant la commune à créer des réserves. Le renforcement a permis l'installation d'une borne de défense incendie au parking du cimetière cependant les tests réalisés pour la défense du lotissement « Les Fouillais » ont montré que ces travaux de renforcement du Syndicat Intercommunal d'Eau Potable ont été insuffisamment dimensionnés ne permettant pas d'assurer un débit de 60m3 pendant 2 heures.

En conséquence SETUR a soumis un plan de défense incendie, validé par le SDIS, avec une réserve enterrée positionnée le plus à l'Est possible afin d'assurer la défense incendie de l'existant. La position telle que proposée à l'angle de la rue de La Scierie (en remplacement de la réserve actuelle) permet d'atteindre l'ensemble des lots du lotissement Les Fouillais soit par la voie, soit par le cheminement nord sud.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **SOUHAITE** connaître la position du Syndicat Intercommunal d'Eau Potable de Saint-Aubin-d'Aubigné sur le sous-dimensionnement des travaux de renforcement du réseau ne permettant pas d'assurer un débit de 60m3 pendant 2 heures de la défense du lotissement « Les Fouillais ».

**SOLLICITE** auprès du Syndicat Intercommunal d'Eau Potable de Saint-Aubin-d'Aubigné la réalisation d'une étude sur la défense incendie du territoire communal.

### RUE DES AJONCS

#### REFECTION DU TROTTOIR - RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre des travaux de rénovation de l'éclairage public, Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint proposé au Conseil Municipal de réaliser la réfection du trottoir de la rue des Ajoncs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **VALIDE**, pour un montant TTC de 4 003.20 €, le devis de VEZIE de Montreuil-Le-Gast pour la réfection de 139m<sup>2</sup> de trottoir de la rue des Ajoncs.

### EXPERIMENTATION AUTO-PARTAGE

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL D'ILLE - AUBIGNE

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'expérimentation d'auto-partage, Monsieur le Maire propose de réduire les tarifs de mise à disposition du véhicule votés par délibération n°2017/45 du 14 juin dernier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **FIXE** comme suit la tarification d'accès au service:  
« L'accès au service est payant : 4€ la ½ journée (jusqu'à 4 heures de réservation) et 7 € la journée (de 4 à 8 heures de réservation). »

# SUITE PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2017

(compte rendu complet affiché sur le panneau extérieur de la Mairie et disponible sur [www.stgi.fr](http://www.stgi.fr))

## COMPAGNIE OCUS – CAPTEURS SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA TOITURE DE L'ANCIEN ATELIER COMMUNAL

Par délibération n°2017/58 du 14 juin dernier, le Conseil Municipal a désapprouvé fermement le démarrage de l'installation des panneaux photovoltaïque sur la toiture de l'ancien atelier communal par la compagnie OCUS. Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire informe le Conseil Municipal qu'à l'issue de cette réunion, il peut apporter les éléments d'informations suivants :

- le câble reliant l'installation photovoltaïque au compteur ERDF n'était pas connecté ;
- la pose des rails pour le test reste de l'anticipation de travaux est justifié par OCUS par l'échéance de septembre de la proposition de contrat de rachat d'électricité ;
- le consuel par un contrôle sur site est obligatoire pour ce type d'installation avant le raccordement au réseau
- la compagnie OCUS a fourni une attestation d'assurance couvrant cette installation

Dans ce cadre, Monsieur le Maire souhaite resoumettre au Conseil Municipal le projet de convention (les travaux devant être conformes à l'autorisation délivrée dans le cadre de la déclaration préalable de travaux) pour l'installation par la Compagnie OCUS d'une production solaire photovoltaïque d'une puissance de 6 kW sur la toiture de l'ancien atelier communal.

Monsieur le Maire rappelle en complément la note de charge établie par le Lycée Technique Régional de PUTEAUX pour le compte de la Compagnie OCUS en réponse à la demande du Conseil Municipal de fournir « un diagnostic attestant que la charpente existante de l'ancien atelier communal puisse recevoir des panneaux photovoltaïques sans affaiblir la structure de celle-ci ».

Après en avoir délibéré et à l'issue des débats, Le Conseil Municipal **RAPPEL**, à l'unanimité, sa désapprobation et son mécontentement sur le démarrage de l'installation des panneaux photovoltaïque avant délibération du Conseil Municipal ;

**AUTORISE**, dans le cadre de la convention, l'installation par la Compagnie OCUS de capteurs scolaires photovoltaïques sur le toit de l'ancien Atelier communal par vote à mains levées avec 9 voix Pour et 4 voix Contre ;

**VALIDE** le projet de convention tel qu'annexée à la présente délibération et autorise Monsieur le Maire à la signer ;

**EXIGE** la fourniture du consuel à la Mairie.

## SECTEUR DU MOULIN NEUF EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire présente au Conseil Municipal les devis établis pour l'extension du réseau d'assainissement collectif afin de permettre le raccordement des habitations du secteur du Moulin Neuf.

Une PVR sera à instaurer au Conseil Municipal de septembre pour la participation à cette création.

Mme VAUDIN Karine et Mme MARGUERITTE Valérie, empêchées, ne prennent pas part à cette délibération.

Après en avoir délibéré et à l'issue des débats, Le Conseil Municipal, par vote à mains levées avec 10 voix Pour et 1 Abstention,

**VALIDE**, pour un montant TTC de 51 731.88 €, le devis de ECTP de Melesse pour l'extension du réseau d'assainissement collectif avec pompe de relevage sur le secteur du Moulin Neuf.

**PRECISE** que la Participation pour l'Assainissement collectif (PAC) sera majorée au prochain Conseil Municipal sur ce secteur afin de permettre la contribution des habitations concernées par cette extension du réseau.

## PERSONNEL COMMUNAL – ESPACES VERTS CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

Dans le cadre du plan de retour à l'emploi des personnes en difficultés particulières d'accès au marché du travail, l'Etat a lancé une nouvelle programmation des contrats aidés (contrat Unique d'Insertion et Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **DÉCIDE** de créer un poste à temps non complet (25/35) « espaces-verts » pour un contrat de 1 an.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention qui sera conclue entre le Pôle Emploi chargé du pilotage du contrat et la Commune. Cette convention définit le projet professionnel de l'agent dans le cadre de son parcours d'insertion, fixe les conditions d'accompagnement dans l'emploi du bénéficiaire, les actions de formation et de validation des acquis de l'expérience et le montant de l'aide de l'Etat. **AUTORISE** Monsieur le Maire à recruter un agent sur le poste ainsi crée.

## VŒU CHANGEMENT DE LYCÉE DE SECTEUR/ TER

En l'absence de réponse favorable de la SNCF sur les nouveaux horaires des TER pour l'automne 2017 qui supprime l'arrêt de 07h17 à Saint-Germain-sur-Ille, Monsieur le Maire porte à connaissance la réponse du Conseil d'Administration du lycée de rattachement Jean Macé à la demande de modification du début de cours. Monsieur le Proviseur stipule que la complexité du planning des élèves ne permet pas cette modification et propose de donner la priorité à l'internat à ces élèves. Pour les élèves ne souhaitant pas aller à l'internat, le lycée peut offrir le petit déjeuner afin de leur permettre de prendre le train plus tôt.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **NE PEUT SE SATISFAIRE** de la teneur de la réponse du Conseil d'Administration du lycée Jean-Marc ; **CHARGE** Monsieur le Maire de solliciter auprès du DSDEN 35 un changement de Lycée d'affectation Rennais.

## SECTEUR DE RECRUTEMENT LYCEE DE LIFFRE

La Région a décidé en juin 2015, de construire un nouveau lycée d'enseignement général et technologique à Liffré. Il est prévu que la construction de ce lycée soit terminée en 2020. Il pourra accueillir 1200 élèves avec une extension prévue, si nécessaire, à 1500 élèves.

En ce qui concerne le secteur de recrutement de ce futur lycée, la loi NOTRe confie désormais aux régions le soin de définir « les districts de recrutement » des élèves conjointement avec les académies. Cette loi a aussi confié la responsabilité des transports scolaires aux régions dès le 1<sup>er</sup> septembre 2017. Les services académiques ont transmis une première proposition de sectorisation pour ce lycée en rapport avec les objectifs qui lui sont assignés :

- alléger le flux des élèves vers Rennes, notamment les lycées Joliot-Curie et Chateaubriand ;
  - capter les populations lycéennes en provenance des collèges du secteur nord-nord-est de l'agglomération rennais et accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles ;
- améliorer les temps de parcours en transports scolaires des élèves.

Sur cette base, les services régionaux ont réalisé une analyse des possibilités d'organisation des futurs transports scolaires, pour l'ensemble des communes concernées. Cette analyse conduit les services régionaux à intégrer notre commune au secteur de recrutement de ce nouvel établissement.

Afin de soumettre à Monsieur le Recteur d'Académie le projet de sectorisation de ce futur lycée, la Région Bretagne souhaite recueillir l'avis de notre commune sur cette proposition ;

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**EMET** un avis défavorable à la proposition de rattachement au lycée de Liffré aux motifs suivants :

- la desserte TER assure en sécurité le transport des élèves de la commune vers Rennes alors que cette proposition entraîne la mise en place de bus scolaire supplémentaire sur les voies ;
  - provoque une séparation des élèves du collège de rattachement de la commune ;
- NE DONNE PAS SUITE** à cette proposition de rattachement au lycée de Liffré.

## INFORMATIONS COMMUNALES

### TRAVAUX SUR LE MOULIN NEUF

Soucieux de préserver et de restaurer les cours d'eau de son bassin versant, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet s'est engagé dans un nouveau programme de travaux (2015-2019).

Dans ce cadre, le diagnostic a mis en évidence le Moulin de St Germain sur Ille ou Moulin Neuf comme un ouvrage perturbant le fonctionnement naturel du cours d'eau : barrière infranchissable pour les espèces, engorgement important en amont du vannage...

Suite à une étude spécifique, qui s'est finalisée fin 2016, le choix validé par les membres du comité de pilotage (commune, DDTM35, Fédération de pêche, Région, Syndicat...) et le propriétaire du moulin est celui de la déconstruction des vannages ; choix qui répond de plus à des obligations réglementaires.

Ces travaux auront un effet majeur sur le fonctionnement du cours d'eau, puisqu'en supprimant la retenue, le niveau de la rivière va s'abaisser et des écoulements naturels et diversifiés réapparaîtront. Cette nouvelle configuration permettra de plus, de restaurer la continuité sur le cours principal de l'Ille sur 17 km de la sortie du Canal Ille et Rance au niveau de l'écluse du Dialay à Saint Médard sur Ille jusqu'au vannage de Betton (près de la médiathèque).

Planning prévisionnel :

- Intervention sur les ouvrages (vannage principal et passerelle) automne 2017
- Interventions sur le lit amont printemps 2018



### BIBLIOTHEQUE

Les  à la bibliothèque de Saint Germain sur Ille.

#### PETITE ENFANCE :

Avec leur papa, leur maman, leur nounou, les enfants de moins de 3 ans sont accueillis à la Garderie.

Mardi 12 septembre 2017 de 9h30 à 10h30

Mardi 03 octobre 2017 de 9h30 à 10h30

### EN DIRECT DES TRAVAUX DE LA BIBLIOTHEQUE

Retrouvez dès maintenant les photos du déménagement de la Bibliothèque Communale du 17, 18 et 19 juillet 2017 et ultérieurement de l'avancée des travaux sur <http://saint-germain-sur-ille.fr/category/actualites-bibliotheque/>

**REPRISE DU REPAS INTERGENERATIONNEL** pour les 65 ans et plus le mercredi 13 septembre à 12h30 (fin du service: 13h30). Inscription le jeudi de la semaine précédente en Mairie.

### TOURNOI DE RUGBY ECOLE

Toutes nos félicitations aux enfants de l'école pour leurs très belles performances lors du tournoi de rugby de juin dernier.

- 1er classe de CM1-CM2 de Lucie
- 2ème classe de CP de Myriam
- 3ème classe de CE2 de Camille
- 5ème classe de CE1 de Jean-Pierre

sur 20 équipes au total.



## VENTE DE COMPOSTEURS

LE SAMEDI MATIN  
SUR L'UNE DES DÉCHÈTERIES

RESERVATION OBLIGATOIRE  
SUR LE SITE INTERNET



LE SMICTOM SUBVENTIONNE L'ACRAT  
DU 1<sup>er</sup> COMPOSTEUR PAR FOYER ;  
- 400 litres (22€).

Prochaines  
ventes  
de 9h30 à 12h

le 23 septembre à Liffré  
le 7 octobre à St Aubin d'Aubigné  
le 21 octobre à La Bouëxière  
le 4 novembre à Melesse

Retrouvez toutes les dates des ventes de composteurs  
sur le [www.jadoptelezerodechet.fr](http://www.jadoptelezerodechet.fr)

Arrêt des ventes : juillet/août - décembre/janvier



Plus de renseignements auprès du SMICTOM  
24 rue La Fontaine - 35340 LIFFRÉ - 02 99 55 44 97 - [www.smictom-forets.fr](http://www.smictom-forets.fr)



**BIENTÔT  
16 ANS !  
PENSEZ AU  
RECENSEMENT**



**JDC**  
JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !**

## EN DIRECT DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ ...

### APPEL A PARTICIPATION: OPERATION JUS DE POMME

Le Val d'Ille-Aubigné lance, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'opération Jus de pomme. L'objectif est simple : mettre en relation les associations du territoire et les propriétaires de vergers afin de valoriser les pommes en jus.

Les propriétaires font don de leurs pommes aux associations qui viennent les récolter. Le pressage et la mise en bouteille sont réalisés chez un professionnel du territoire. Les associations utilisent alors les bénéfices de la vente de leur jus de pomme pour financer leurs actions. Le Val d'Ille-Aubigné se charge de mettre en relation les participants pour une production équitable d'un jus de qualité.

**Vous souhaitez participer à la démarche en faisant don de vos pommes ou en inscrivant votre association comme bénéficiaire ?** Contactez le Val d'Ille-Aubigné : Justine LE BRAS, 02-99-69-86-03 ou [justine.lebras@valdille-aubigne.fr](mailto:justine.lebras@valdille-aubigne.fr)

*Cette opération s'inscrit dans la démarche Un verger pour demain, portée par le Val d'Ille-Aubigné, en partenariat avec l'association CAC21.*

### SEMAINE DE LA MOBILITÉ

La Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné participe à la Semaine Européenne de la Mobilité, du 16 au 23 septembre 2017.

Toute la semaine, participez au Défi pour les mobilités alternatives, en vous rendant à votre travail au moins une fois autrement que seul(e) en voiture. A pied, à vélo, en car, en train, en covoiturage... Gagnez de nombreux lots et faites remporter à votre entreprise, administration ou association, le titre de championne des mobilités. Les bulletins de participation seront téléchargeables sur le site internet du Val d'Ille-Aubigné : [www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr) à partir du 11 septembre. Ils sont également disponibles au pôle communautaire à Montreuil-le-Gast et en mairie. Le tirage au sort et la remise des titres aura lieu le samedi 23 septembre à 12h00 à La Mézière autour de l'église, au stand du Val d'Ille-Aubigné dans le cadre de l'opération « Partage ta rue » portée par le groupe de travail Déplacement doux de La Mézière.

Pendant la semaine, profitez des animations organisées sur le territoire :

**le dimanche 17 septembre**, l'association CAC21 organise la journée « le vélo dans tous ses états » avec une braderie vélo, des animations, des randonnées vélos, des débats... Venez vous renseigner sur les solutions de mobilités au stand du Val d'Ille-Aubigné.

**Le jeudi 21 septembre**, faites une pause en début ou fin de journée pour l'accueil convivial à la gare TER de Montreuil-sur-Ille et venez tester des vélos électriques et vous renseigner sur les différentes solutions de mobilités et de covoiturage avec l'association Covoiturage +.

**Le samedi 23 septembre**, profitez de l'espace partagé autour de l'église de La Mézière et venez voir et tester les animations proposées : taxi calèche, jeux surdimensionnés...

Consultez le programme sur le site internet de la Communauté de communes [www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr).

### Devenez aventurier-ère de la mobilité

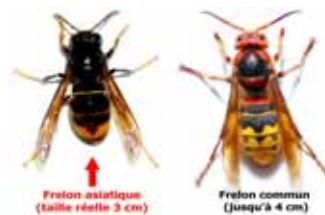
Le Val d'Ille-Aubigné lance également pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive l'opération « les aventuriers de la mobilité ». Vous êtes volontaire pour laisser votre voiture au garage pendant 1 mois à partir d'octobre et tester un autre mode de déplacement. Laissez-vous guider par les réseaux de transport en commun Illenoo, TER, le covoiturage avec EHOP ou le vélo électrique. Vos abonnements sont pris en charge, vous n'avez plus qu'à trouver le meilleur itinéraire et nous faire partager votre aventure.

Vous êtes intéressé-e-s ? Contactez

le service mobilités du Val d'Ille-Aubigné au 02 99 69 86 07, [mobilites@valdille-aubigne.fr](mailto:mobilites@valdille-aubigne.fr).

### OPÉRATION DE LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

En 2017, la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné lance à nouveau son programme de lutte contre les frelons asiatiques sur son territoire et prend en charge 100 % du coût de l'enlèvement des nids de frelons asiatiques actifs sur le territoire du 15 mai au 1er décembre 2017.



**ATTENTION CET INSECTE EST DANGEREUX**

La marche à suivre est la suivante :

1. La personne souhaitant un enlèvement appelle la plateforme de la FGDON35 au **0223482632**
  2. La FGDON35 se charge de trouver le prestataire de l'enlèvement;
  3. Le prestataire contacte le propriétaire pour convenir de l'intervention;
  4. L'intervention est réalisée et une attestation est signée sur place par le propriétaire et l'entreprise;
  5. La facture est envoyée au Val d'Ille - Aubigné qui prend en charge la totalité de la prestation, le propriétaire n'a rien à payer;
- Une entreprise, une association ou une collectivité peut aussi faire appel à ce service qui sera aussi pris en charge par le Val d'Ille - Aubigné.
- La prise en charge de l'enlèvement par le Val d'Ille - Aubigné n'est pas possible si :

- l'enlèvement a lieu avant le 15 mai ou après le 1er décembre;
- il s'agit d'un nid de guêpes ou de frelons communs;
- la démarche précédemment citée n'a pas été respectée, c'est à dire si l'entreprise n'est pas missionnée directement par la FGDON35.

### INVENTAIRE PARTICIPATIF DE LA FAUNE ET DE LA FLORE LOCALE

La communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, dans le cadre de son programme de restauration et de préservation de la biodiversité locale, a lancé en 2015 un inventaire participatif de la faune et de la flore de son territoire.

L'objectif de cet inventaire est de mieux connaître les espèces faunistiques et floristiques de la communauté de communes afin de mettre en œuvre des actions de restauration de la biodiversité efficaces et ciblées mais aussi de sensibiliser le grand public à la richesse naturelle qui l'entoure.

Si vous souhaitez participer à notre inventaire collaboratif de la biodiversité locale, rendez-vous sur notre site internet : [http://geo.valdille-aubigne.fr/faune\\_flore](http://geo.valdille-aubigne.fr/faune_flore)

En cliquant sur l'onglet « Participer », vous pourrez entrer vos observations : nom de l'espèce, lieu d'observation, date, photo ainsi que tous les commentaires qui vous paraissent intéressants. Il n'est pas nécessaire d'être un naturaliste averti pour participer à cet inventaire. Un livret des espèces potentiellement présentes sur notre territoire est téléchargeable sur notre site afin de vous aider à identifier les animaux et les plantes que vous rencontrez.

Aidé par les Atlas de Biodiversité Communale de Melesse et de Guipel, l'inventaire compte aujourd'hui plus de 600 observations de naturalistes amateurs ou confirmés de notre territoire. Toutes ces observations sont consultables sur ce même site.

**Alors, ouvrez l'œil sur notre biodiversité locale !**

Pour plus d'information : **Justine LE BRAS, 02-99-69-86-03**



## VIE DES ASSOCIATIONS

### FORUM DES ASSOCIATIONS VENDREDI 8 SEPTEMBRE A 18 HEURES A LA SALLE DES SPORTS

**L'ESPACE JEU « LES GERMINOUS » PRÉPARE LA RENTRÉE**  
L'association « Les Germinous », en partenariat avec le RIPAME, propose des matinées d'espace jeux les vendredis matins de 8h45 à 11h, hors vacances scolaires. Les séances ont lieu dans les locaux de la garderie périscolaire, 16 avenue du Tertre (près de la bibliothèque). L'animatrice du ripame, Véronique Gautier, est présente lors de ces séances.



Pour rappel, l'espace jeux est un lieu d'éveil, de détente, de découvertes, ouvert aux enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte référent (assistant maternel, garde à domicile, parent, grand-parent ...). Il respecte les engagements de la charte de qualité, élaboré par le Département et la Caf. Cet espace jeux est ouvert à tous.

Pour plus de renseignements,  
L'association Les Germinous,  
représentée par Mme Sandrine GOMBERT  
[sandrinegombert@yahoo.fr](mailto:sandrinegombert@yahoo.fr).  
Le RIPAME

joignable tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
(à l'exception du jeudi après-midi).

Tel : 02.23.22.21.87 / mail : [ripame@valdille-aubigne.fr](mailto:ripame@valdille-aubigne.fr)

**L'ASTRADA**  
La voix des Gouettes *ensemble polyphonique*  
Recrute ses nouveaux choristes !

Des polyphonies du monde qui parlent de paix, d'amour, d'engagements et de lutte.

L'atelier propose d'associer chants traditionnels et techniques vocales : libérer la voix, le corps et le souffle ; explorer les zones d'appui et de résonances ; découvrir les ornements, les harmonies et la richesse rythmique propre à chaque chant.

Un voyage vocal ouvert à tous !

Horaires

Un mardi sur deux de 20h30 à 22h à partir du 12 septembre  
Lieu

Espace Pommeraie - Saint Germain sur Ille

Tarif (*cours d'essai gratuit*)

80€ à l'année + 10€ d'adhésion à l'Astrada

Contact

Adeline Chenini - 06 81 40 90 34

[accordeoline@gmail.com](mailto:accordeoline@gmail.com)

**CAFÉINE**

L'association Caféine permet aux germinois désireux de jardiner de le faire au sein de deux jardins partagés: l'un situé près de l'école, l'autre à la Touchette.

Il reste des places pour se mettre à cultiver ses légumes !

Alors, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir nous voir lors du forum des associations

ou à contacter Stéphane au 06 99 23 79 87

**RAPPEL: CLASSE 7**

Reprenant la tradition des classes, Les Classes 7 se réuniront le samedi 15 octobre 2017 pour un dîner festif à la salle communale. Rendez-vous à 12h devant la Mairie pour la photo suivi du repas

Inscriptions et réservations du repas pour fin septembre  
Renseignements

Karine Feuillâtre au 06 60 48 03 35

Brigitte Frogé : 06 72 13 82 91

Séverine Legendre 06 83 29 94 68

**STIC**

Vous invite à la projection du film *La Sociale*:



« En racontant l'étonnante histoire de la Sécu, La Sociale rend justice à ses héros oubliés, mais aussi à une utopie toujours en marche, et dont bénéficient 66 millions de Français ».

Jeudi 19 octobre à 20h30  
Salle communale, prix libre

**OCUS**

Après un été plein de rencontres, nous revenons dans nos pénates germinois pour une rentrée sur les charpeaux de roues. Dans les bureaux, nous concoctons un programme pour l'hiver sur le Val d'Ille-Aubigné riche en rendez-vous! Pour l'automne: Nous apporterons notre touche artistique sur la thalasso des Escales Curieuses de l'écluse de la Bouessay le 10 sept, lors du festival Val d'Ille en Scène à Melesse du 5 au 8 octobre. Et nous présenterons notre grand repas spectacle "Le Bistrodocus" (création (trop) collective de la Cie OCUS) à la Mézière les 20 et 21 octobre à 20h. Réservations et informations: [www.compagnie-ocus.com](http://www.compagnie-ocus.com). Au plaisir de se croiser vite sur notre port d'attache ou sur un rendez-vous à venir! La Compagnie OCUS.

**UNC ST-GERMAIN-SUR-ILLE**

Nos projets :

- Exposition salle du conseil municipal sur les bretons et la grande guerre du lundi 6 novembre au samedi 11 novembre et l'hommage au cinq poilus germinois décédés au combat en 1917 dans la Marne (VERDUN) ;

- Projet qui sera proposé aux Enseignants : cérémonie au monument aux morts avec les élèves et la visite de l'exposition ;

- Le 11 novembre à 11 heures 30 rassemblement pour l'hommage aux victimes de toutes les guerres suivi du verre de l'amitié à la salle communale.

**RAPPEL: POM D'AMIS**

Réservez votre soirée du samedi 16 septembre Pom d'Amis organise le 2<sup>e</sup> opus du festival rock GERMI'NOISE. Les invités cette année : les SLIPPER SLAP FEVER, sans qui le festival n'existerait pas, et leur amis du groupe CLAM ! Les concerts Rock débiteront à 20h30 au Dancing de la Touchette et seront précédés par un repas en plein air (galette-saucisse, chips, crêpes) à partir de 19h30, animé par le groupe LA ROULOTTE. Entrée 5€/adulte, 2€/enfant (6 à 14 ans).

Les bénéfices de cette soirée seront donnés à l'école de St Germain pour aider à financer les activités pédagogiques. Passez le message et invitez vos amis...

**CALENDRIER DES MANIFESTATIONS**

SEPTEMBRE 2017

Vendredi 08: Forum des Associations

Samedi 16 : Festival rock Les Germinois - Pom d'Amis

OCTOBRE 2017

Samedi 15 : Classe 7

Tournoi de foot - Comité des Fêtes

Jeudi 19 : Film « La Sociale » - STIC

**AVIS AUX ASSOCIATIONS**

Sortie du prochain Bulletin le 10 novembre 2017

Merci de transmettre vos infos pour le 25 octobre 2017